Jean-Baptiste André Godin à Veuve Viltard et fils, 29 août 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (369)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Veuve Viltard et fils, 29 août 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27047

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction29 août 1849
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireVeuve Viltard et fils
Lieu de destinationPéronne (Somme)

Description

RésuméGodin informe Veuve Viltard et fils qu'il dispose actuellement de cuisinières prêtes à être chargées, qu'il peut lui vendre aux mêmes conditions que celles de l'année précédente.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin"
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27047?context=pdf

1849
Cérons
août 29

Madame Vve Villard et fils
fait des cuisinières de toute dimension
en ce moment en magasin prêtes à
être chargées. Les conditions que je puis
vous faire cette année sont telles que je
vous ai faites l'année dernière.
veuillez agréer mes salutations
Monsieur Duflot-Sicolle

Vervins
29

A mon arrivée de voyage je prends
connaissance des changements que vous demandez
dans deux de mes cuisinières à 3 fours, avant de vous
faire exécuter ces objets j'ai cru devoir vous
prévenir que le résultat que vous obtiendrez
des dispositions demandées ne seront pas
satisfaisant en conséquence je crois devoir
vous proposer de prendre **deux** de ces cuis.res
avec de nouvelles modifications que j'ai apporté
dans le rechaud à griller la viande mais que
je n'avais pas en magasin quand vs êtes
venu vous éviteriez ainsi presque entièrement
la fumée que vs craignez. Je ne vs ferais que
trois francs de différence par cuis.re pour
ce changement quand à la remise que vs me
demandez je ne peux la consentir que pour
l'avenir dans le cas où de nouvelles affaires
entre nous me permettraient de ~~vs consier~~ croire
que vs faites la vente de mes produits le
prix de chacune de ces cuis.re serait donc
de fr 144. au comptant ou 156 à terme
veuillez me faire parvenir votre décision
et agréez M. m. s.

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27047?context=pdf